



Cercles 20 (2011)

ÉTUDE D'UN NOUVEL ASPECT
DE LA THÉMATISATION
À PARTIR DE CERTAINS CAS
DE MONTÉE EN POSITION SUJET

GERARD MELIS

Université Paris-Diderot-Paris 7

Introduction

C'est un fait connu qu'il existe des structurations propositionnelles résultant d'un déplacement de constituant en position de sujet syntaxique dans lesquelles le contenu déplacé ne correspond pas à l'argument que l'on serait en droit d'attendre selon l'échelle hiérarchique d'accessibilité à la position sujet (cas de la passivation), qui se construit à partir d'un ensemble complexe de critères, notamment celui de la nature référentielle des termes. Par exemple, dans une relation instituée par *give*, le bénéficiaire est plus vraisemblablement un animé humain tandis que le patient est un inanimé, ce qui facilite la thématisation en fonction du principe d'empathie (développé à partir des travaux de Kuno 1976) ou de l'*Animacy hierarchy* (discutée chez Comrie 1981 ou Palmer 1994). D'autre part, le contenu du sujet syntaxique ne s'identifie *a priori* pas au support véritable du prédicat. Il s'agit ici de cas de montée d'un constituant en position d'argument externe. Le contenu du sujet peut être plus ou moins directement concerné par le prédicat qui lui est associé. La structure "*The hill is easy to climb*" ne signifie pas "**the hill is easy*, pas plus que *John is hard to convince* n'implique **John is hard*. En revanche, *Bill was wise to resign* implique, même faiblement, *Bill was wise*" [Khalifa 2004 : 297]. Autrement dit, dans un enchaînement de surface de type « SN1 be ADJ to V », le SN1, pourtant sujet de la proposition, n'équivaut pas systématiquement au support notionnel de l'apport de qualification que constitue le prédicat qui lui est associé.

Cette externalisation de contenu, c'est-à-dire, le déplacement de ce constituant en place d'argument externe, pour reprendre l'expression "externalisation of the object from the VP of the passive" [Huddleston & Pullum 2002 : 1428], se justifie sémantiquement à l'aide de la notion de thématisation. Le constituant déplacé en position sujet est explicitement constitué par ce déplacement en tant que thème de l'énoncé. Comme le montrent notamment les ouvrages de K. Lambrecht ou C. Guimier cités en bibliographie, la notion de thématisation est complexe car elle fait intervenir plusieurs niveaux d'analyse relevant de sous-problématiques différentes.

La thématisation peut recevoir une définition informationnelle. Le thème se définit alors par sa valeur de contenu pré-identifié (constituant thématique au sens d'« information ancienne, ou donnée »). Cette analyse repose sur des critères qui permettent de reconnaître ce qu'il est convenu d'appeler une « information ancienne » dans un contexte particulier.

Il existe aussi une définition prédicative de la thématisation. Le thème a une teneur particulière dans la prédication : il est « ce dont il est parlé » dans l'énoncé qui se divise alors en propos et commentaire. Cette définition ne tient pas directement compte des données cotextuelles. En effet, la structuration de la phrase doit permettre de définir ce « à propos de quoi » il y a un commentaire.

Nous sommes donc en présence de deux grands types de relation qui peuvent se représenter comme « X étant acquis, il est possible de construire une relation à partir de X » ou bien « À propos de X, il est possible de construire une relation à partir de X ». La première définition prend appui sur le texte et la progression thématique qui le traverse (le concept significatif dans la définition de la thématisation est ici la *givenness*). La seconde définition est opérationnelle dans le cadre plus étroit de la proposition organisée autour d'un commentaire portant sur un propos (l'idée de *aboutness* permet ici de définir la thématisation). La thématisation d'un terme X correspond donc à deux types d'interprétation de la thématisation : X est thématisé si on construit une relation « étant donné » X (*givenness*), ou bien si cette relation est construite « à propos de » X (*aboutness*).

L'hypothèse défendue dans cette étude est qu'il existe un autre mode de mise en relation, représentable sous la forme « En fonction de X, il est possible de construire une relation incluant X ». C'est cette dimension « en fonction de » que nous développons dans cette étude.

En guise d'illustration de cette interprétation « en fonction de », il est possible de différencier les deux structures contenant « certain » dans les exemples (a) et (b) :

(a) *This is very popular in the country because upon the whole trade unions are unpopular, and therefore, if you can attach the consequences of your own actions (for which you desire to transfer the blame to other people) to somebody who is unpopular already and attribute it to him, you are almost certain to be home and dry.* [British National Corpus : BNC]

(b) *It is certain that the Leapors would have been aware of the changes going on around them, especially since Philip Leapor would have been hired for landscaping projects.* [BNC]

Dans les deux cas, le terme sujet de la subordonnée *you* dans (a) et *the Leapors* dans (b) peut être considéré comme un propos soumis à commentaire. On attribue à leur référent respectif des propriétés dans les relations prédicatives <you + be aware of... > et <the Leapors + be certain to be home and dry >. Ces contenus peuvent aussi être considérés comme « donnés » dans la progression thématique du texte. Dans (b), *you* est déjà mentionné dans le contexte antérieur. Dans (a), la configuration de l'énoncé laisse entendre que *the Leapors* constitue une référence stable dans le cadre du texte. Néanmoins, nous sommes en présence de deux constructions différentes. Dans (a), la structure illustre un cas de montée en position sujet, alors que (b) est un cas d'extraposition.

Afin de justifier ces structurations, la présente analyse a recours à la relation « en fonction de », autre dimension de la thématisation. Dans (b), la conjonction *since* indique que c'est en fonction d'un événement <Philip Leapor + be hired for landscaping projects > qu'il est possible d'estimer l'état de fait <the Leapors + be aware of the changes going on around them >. Il en irait de même dans la structure simplifiée (b') :

(b') *It is certain that the Leapors are aware of the changes going on around them, especially since Philip Leapor is for landscaping projects.* [BNC]

Le choix de l'extraposition en (b) n'est pas dû à la complexité du SV (avec *would have been aware of*), difficilement transposable dans une construction de montée, mais bien au rapport qui s'instaure entre les contenus propositionnels.

En revanche, c'est en fonction des propriétés affectant «you » (exprimées dans *if you can attach the consequences...*) que l'état de fait <you +be home and dry > est la cible du commentaire *be almost certain*. Il y a une corrélation entre les deux types de relation et la forme de l'énoncé : a/

pertinence des propriétés du référent d'un constituant de la relation et montée du constituant dans (a), b/relation entre les événements et emploi de l'extraposition dans (b).

L'opposition entre les deux constructions de *seem* [Mélis 2002] peut relever d'une même logique. Les énoncés :

(c) *It may seem that I've never taken my title seriously, but below the skin I have great respect for it, and for this house too and the men who have gone before me who made it.* [BNC]

(d) *I may seem to have never taken my title seriously (...)*

s'interprètent différemment. Dans (c), le fait que l'on puisse penser *I've never taken my title seriously* est *due to external circumstances* alors que la structure (d) appelle des commentaires du type *due to my own behaviour*. La montée en position sujet indique que le référent du constituant ainsi déplacé est l'élément en fonction duquel se construit la relation <I + never take my title seriously >.

La partie §1 « externalisation et thématization » fait le constat que la thématization est un concept particulièrement opératoire dans l'analyse linguistique quand la forme de l'énoncé résulte d'une réélaboration des relations argumentales de base (§1.1) et affirme la nécessité d'associer à l'externalisation une dimension sémantique, ce qui permet d'enrichir la notion de thématization d'une autre facette (§1.2), qui est développée dans la partie §2 (la dimension « en fonction de ») qui précise ce nouvel aspect (§2.1) et en présente des cas d'application à la passivation (§2.2) et à certains schémas complexes (§2.3).

1. Externalisation et thématization

1.1. Ré-agencement syntaxique et thématization

Un contenu peut remplir plus ou moins facilement la fonction de sujet d'une forme passive selon son rang dans une échelle telle que « agent > expérient > bénéficiaire > patient > autres » [Khalifa 2004 : 36]. Moyennant une modification structurelle telle que le passif, le sujet d'une proposition peut ne pas correspondre à l'argument attendu selon une hiérarchie notionnelle qui gère les relations entre les actants d'une relation. A partir de (1), il est ainsi plus facile d'obtenir (2) que (3):

(1) *John gave the necklace to Susan.*

(2) *Susan was given the necklace.*

(3) *The necklace was given to Susan.*

Le constituant *Susan* désigne le bénéficiaire alors que *the necklace* réfère au patient. Ces deux solutions sont néanmoins possibles car les deux arguments sont placés assez haut dans l'échelle. En revanche, dans (4), le SN dans le syntagme prépositionnel (S.P) ne peut se déplacer, ce qui rend (5) inacceptable :

(4) *John put his bag on the kitchen table.*

(5) **The kitchen table was put the bag on.*

Alors que le S.P dans (3) correspond au bénéficiaire, il contient en (4) un complément locatif, qui peut plus difficilement être promu en position sujet selon l'échelle d'accessibilité ainsi définie. Nous verrons que cela pose la question du passif prépositionnel.

Sans entrer dans les détails de l'analyse syntaxique, il est nécessaire de distinguer des structures telles que :

(6) *John was ready to go.*

(7) *John was wise to answer quickly.*

(8) *John was impossible to understand.*

(9) *John was unlikely to phone them.*

Le SN *John*, tout en étant syntaxiquement sujet de la construction complexe, réfère à un contenu qui entretient des rapports différents avec le prédicat qui lui est associé. La propriété *be ready* en (6) s'applique à ce contenu référentiel. La qualification *be wise* de (7) porte sur le référent de SN1 relativement à la situation particulière que définit la relation prédicative < John + answer quickly >. En revanche, les propriétés *be impossible* ou *be unlikely* dans les deux derniers exemples portent sur l'intégralité des propositions < X + understand John > ou < John + phone them >.

Ces structures (passivation, structures complexes avec montée en position sujet) ont ceci de particulier qu'elles sont les traces d'un travail de mise en forme qui a pour résultat l'externalisation d'un constituant. Ce travail apparaît comme un processus de réélaboration d'un schéma plus simple. Nous sommes donc en présence de deux types fondamentaux de structuration. D'une part, des constructions simples fondées sur des relations telles que (10) semblent se calquer sur un ordre argumental de base (le seul argument présent est en position d'argument externe dans une langue à sujet obligatoire ; si plusieurs arguments sont présents, l'échelle d'accessibilité s'applique) :

(10) < *John + phone them* >

D'autre part, les structurations complexes (avec externalisation) correspondent à une reconfiguration de ce schéma simple, réagencement qui est associable à une intention sémantique particulière par rapport à ce qui apparaît comme une forme moins élaborée. Dire, à partir de la relation (10), *John phoned them*, c'est simplement respecter une organisation argumentale, sans que d'autres paramètres soient nécessairement à prendre en considération. Une structure telle que :

(11) *It is unlikely that John phoned them.*

est analysable en termes d'enchâssement car la relation de base devient un argument d'une autre relation < () be unlikely >. Ces structures ne posent pas crucialement la question du sujet. En effet, le sujet réel de ces énoncés est la seconde relation extraposée. L'identification du sujet n'est pas problématique et la portée de la modalité est claire.

En revanche, les structures à déplacement telles que (9) posent la question du choix du sujet. La construction place en position d'argument externe un contenu qui n'est pas nécessairement le support sémantique de l'apport prédicatif qui lui est associé. La question se pose aussi pour la passivation : pourquoi un argument est-il placé en position de sujet alors que l'échelle d'accessibilité favorise un autre argument ?

La montée de constituant est ainsi associée à l'opération de thématisation, que ce soit dans les structures adjectivales ou dans la passivation. Des considérations de type discursif interviennent dans l'analyse linguistique avec la notion de thématisation pour les constructions à montée [Girard 2003 : 37]. Le réagencement des relations est interprété comme le signe d'une intention signifiante repérable en tant que choix de thème. En ce qui concerne le passif, « il paraît assez clair (...) que la promotion du bénéficiaire en position syntaxique de sujet, position saillante au sens où elle est typiquement celle du thème du discours (ce dont on dit quelque chose), est plus facile que celle du patient. » [Khalifa 2004 : 35]. Dans cette optique, le sujet est une fonction qui permet, entre autres choses, de distinguer un contenu en tant que thème d'une relation. Nous avons cependant vu que les définitions prédicative (« à propos de ») et informationnelle (« étant donné que ») étaient insuffisantes. Notre hypothèse est que ce qui peut déclencher la thématisation est la mise en place d'une relation sémantique exprimable sous la forme « en fonction de ».

1.2. Externalisation de constituant et relation « en fonction de »

Si on est en présence d'une structure simple telle que (12), c'est l'organisation argumentale qui sert de principe de structuration :

(12) *John likes meat.*

Selon l'échelle d'accessibilité, l'expérient (le site subjectif de l'état psychologique désigné par *like*) est plus élevé que le second argument. Le choix de *John* en tant qu'argument externe ne semble pas particulièrement lié au phénomène de la thématisation. Ce contenu correspond au premier argument dans l'échelle, il est *a priori* le véritable support prédicatif de la relation (l'énoncé sert à définir une propriété de son référent), et il occupe la place de sujet syntaxique. Il ne semble donc pas nécessaire de justifier cette structuration à l'aide de la thématisation, même si la structure « propos-commentaire » peut s'appliquer facilement à ce genre d'énoncé (il s'agit ici de définir une propriété du référent du sujet qui sert de propos).

Néanmoins, cette organisation ne s'impose pas comme seule interprétation possible. En effet, l'exemple (12) peut être catégorique (dissociation sujet-prédicat) ou thétique (relation prise en bloc). Dans la structure illustrée en (13), la proposition ne sert plus simplement à attribuer un apport prédicatif à un support, mais à prendre en considération un fait global :

(13) *Since John likes meat, there may be a problem between them.*

Il en va de même dans l'échange:

(14)

- *What's the matter with her? She looks upset.*

- *Well, John likes meat. And she does not like that at all.*

Ici, c'est l'intégralité du fait < John + like meat > qui est prise en compte dans un énoncé thétique. Il s'agit d'un cas de *sentence focus* [Lambrecht 1994 : 233] dans la mesure où aucun élément de la proposition n'appartenant à un acquis de structuration, c'est l'ensemble de la relation prise en bloc qui constitue l'information nouvelle pertinente.

Dans le cas où (12) est catégorique, il peut correspondre à plusieurs configurations textuelles selon son contour prosodique :

(15) *What does John like?*

(16) *Who likes meat here?*

La relation entre (15) et (12) permet d'associer le sujet et le thème en tant qu'information donnée (il s'agit de parler de *John* et le prédicat associé ajoute une information nouvelle). Mais la question (16) rend rhématique le contenu du sujet de la phrase. En effet, ce qui est déjà pris en considération est le fait représenté par la proposition *someone likes meat*, et l'élément nouveau est *John*. Le contenu du sujet syntaxique peut donc avoir des statuts différents (thématique/rhématique) dans une progression définie en termes informationnels, et ne correspond donc pas systématiquement au thème en tant qu'information ancienne.

De plus, l'organisation prédicative « propos + commentaire » s'applique mal dans le contexte où la question (16) est posée. La réponse (12) n'est pas directement analysable dans un schéma <étant donné *John* en tant que propos, l'énonciateur ajoute un commentaire > mais plutôt dans une relation du type <étant donné une entité indéfinie qui sert de propos, le commentaire consiste en l'identification de cette entité avec *John* >. L'énoncé (12) ne se résume donc pas ici à la qualification du référent de *John* contrairement à ce qui est le cas s'il répond à la question (15).

Quant à lui, l'énoncé thétiq ue, illustré dans (13) ou (14), remet en cause l'association trop rigide entre l'organisation prédicative « propos-commentaire » et la structure syntaxique propositionnelle « sujet + SV ». En effet, le sujet *John* n'est pas ici le propos dont on parle. L'énoncé thétiq ue représente une situation globale dont on dit qu'elle correspond à l'ensemble de la proposition en question. Il est légitime de penser que l'ensemble de l'énoncé sert de commentaire à la situation définie comme propos.

Autrement dit, le sujet n'est pas systématiquement du « donné » par rapport à un contenu qui serait « nouveau ». Il n'est pas non plus automatiquement le propos associé à un commentaire. Les définitions informationnelle ou prédicative du thème ne semblent donc pas s'appliquer d'une manière homogène. Si le contenu du sujet ne peut être systématiquement défini en tant que « donné » ou en tant que « propos », il s'ensuit que le sujet apparaît en tant que pure fonction syntaxique qui n'est pas associable à une valeur sémantique stable si on en reste à ces deux dimensions de la thématization.

Néanmoins, si le sujet n'était qu'une fonction syntaxique dans un schéma autonome, il serait légitime de se demander pourquoi l'opération d'externalisation existe. À quoi correspondrait donc l'opération de « mise en position sujet » effectuée par la montée ? Il n'y aurait donc aucune différence entre les énoncés de type (9) et l'extraposition, ou entre les choix de diathèse dans:

(17) *The son of Odin and Frigga, Balder was the embodiment of all graces and virtues and, as such, was loved by Aesir and adored by mortals. [BNC]*

(18) *The son of Odin and Frigga, Balder was the embodiment of all graces and virtues and, as such, Aesir loved him and mortals adored him.*

Les principes qui régissent l'échelle d'accessibilité et justifient un énoncé simple tel que (12) peuvent être contredits, comme le montre (17) dans lequel le sujet ne réfère pas à l'expérient, *Aesir*. Si la montée en position sujet n'était pas associable à une opération sémantique, d'une nature encore à explorer, il ne serait plus possible a/ de théoriser sur le cas de contradiction des principes de hiérarchie entre les arguments d'une relation (puisque qu'un argument peut accéder à la fonction sujet même s'il est d'un rang plus bas dans l'échelle) et, b/ d'établir des distinctions entre les énoncés plus simples et ceux qui résultent d'une montée de constituant (puisque occuper la position sujet ne serait pas associable à une fonction sémantique particulière).

L'hypothèse défendue dans ce travail est que le sujet doté d'un contenu référentiel correspond à une fonction de thématization, et que l'externalisation d'un constituant X est corrélable avec une glose du type « en fonction des propriétés de X, la relation incluant X peut être construite ».

Dans un exemple comme (17), comme le montre « as such », c'est en fonction des propriétés de Balder (fils de dieux, incarnation de vertus...) que les états de fait « Aesir loved him » et « Mortals adored him » peuvent avoir lieu. Notre hypothèse est que cette relation « en fonction de » justifie la passivation dans des cas tels que (17). Nous interprétons cette relation comme une autre dimension de la thématization.

2. La dimension « en fonction de »

La seconde partie de l'étude se concentre sur cette nouvelle dimension. Le sujet peut correspondre à un contenu stabilisé ou constitué comme le propos d'un commentaire, mais il peut aussi référer à ce qui est déterminant dans une situation, nommé ici « le référent décisif » (§2.1). C'est le référent dont les propriétés permettent le passage à un état de fait donné, à une situation qui serait différente sans ce référent. Cette notion s'applique à la passivation (§2.2) et à la montée du sujet dans des structures complexes (§2.3).

2.1. La thématization et le référent décisif

L'analyse proposée par Lambrecht 1994 d'un énoncé tel que :

(19) *My car broke down.* (accentuation du sujet) [Lambrecht 1994 : 14]

est intéressante à plusieurs titres. Le contexte matériel de cet énoncé est explicite :

At a bus stop, the departure of a crammed bus is delayed because a woman loaded down with shopping bags is boarding very slowly. Turning to the impatient passengers in the bus, the woman utters (19) with an apologetic smile. (*ibid.*)

Il est clair que c'est l'ensemble de la relation qui est intégralement nouveau dans un tel contexte :

Notice that although the focus accent falls on the subject only, the focus domain as the domain of "new information" extends over the entire proposition. (*ibid.*)

Notons aussi que l'organisation sémantique d'une telle phrase est complexe car

the point of the woman's remark is to explain her behaviour, not to tell her audience about the mechanical state of her car. The state of the car is relevant only inasmuch as it explains the woman's present situation. [Lambrech 1994 : 15]

Chez Lambrecht, il s'ensuit une distinction entre la notion de *theme* et celle de *topic*. Le prédicat *break down* s'applique à ce qui est présenté comme le propos *my car*, mais l'ensemble de la relation ainsi construite permet de définir la femme en question comme *topic* en situation : "the topic is the speaker: the woman, not the car, is what the utterance is about" [Lambrech 1994 : 16]. Cette distinction peut se marquer en français avec :

(20) *J'ai ma voiture qui est en panne.*

Dans cette construction en « avoir », l'énoncé signifie qu'il est pertinent de dire « ma voiture est en panne » à propos du locuteur (qui s'efface de l'énoncé dans « Il y a ma voiture qui est en panne »).

Comme l'ensemble de la proposition dans (19), le sujet est, entièrement nouveau en situation. D'autre part, le référent du sujet ne renvoie pas directement à « ce dont il s'agit », à savoir, le propos d'un commentaire, car l'ensemble de l'énoncé permet davantage de mettre en propos le contenu *the woman* que *the car*. Pourquoi, malgré tout, le constituant *my car* est-il le sujet de la phrase ?

Il pourrait s'agir d'une contrainte strictement syntaxique. Le verbe *break down* n'a qu'un argument, qui doit obligatoirement se réaliser sous forme d'argument externe. Néanmoins, s'il s'agissait d'un procès à deux arguments comme *steal*, on pourrait produire dans ce contexte une structure telle que :

(21) *My car's just been stolen.* (sujet accentué)

avec des implications identiques. Les énoncés (19) et (21) peuvent entrer dans le même enchaînement explicatif :

- Etant donné l'événement E (< my car broke down/my car has just been stolen > E), je suis dans une situation qui appelle une explication.

En français, au lieu d'avoir un énoncé de type (20), on aurait :

(22) *Je me suis fait voler ma voiture.*

qui désigne toujours le locuteur comme le *topic* situationnel. Les énoncés (20) et (22) désignent non ce qu'a fait le locuteur mais ce qui lui est arrivé afin de justifier son comportement présent.

Il serait possible d'affiner l'enchaînement donné précédemment :

- Etant donné un événement E, X est dans une situation qui rend pertinent un commentaire à propos de X.

C'est toute la relation correspondant à E qui sert de commentaire pertinent sur X. Pour des raisons pragmatiques, il est pertinent de formuler un commentaire sur X, qui est "*a matter of standing current interest or concern*" [Strawson 1964 cité dans Lambrecht 1994 : 120] : tout l'énoncé se fait « à propos de » X en tant que contenu pertinent dans une situation donnée (*topic*).

L'analyse ne s'arrête pas là. Si X est dans une situation qui rend pertinent que X soit thématisé dans un énoncé, c'est parce qu'a eu lieu l'événement E qui se formule dans un énoncé fait à propos d'une autre entité Y. Autrement dit, nous sommes en présence d'un enchâssement de relations :

<<< () break down > à propos de Y = *my car* > E à propos de X (= I) >

Si Y ne peut pas servir de propos au commentaire < () break down >, E ne sert pas de commentaire sur X. Il s'ensuit qu'Y intervient comme un élément décisif dans une relation complexe. Concrètement, un énoncé comme (19) peut se développer sous la forme :

- Soit *my car* : il est possible à son propos que E1 *my car + break down* ou que E2 *my car + not break down*.

- E1 a lieu, ce qui est décisif à propos de I dans cette situation.

Nous passons donc d'une relation formulable sous forme « à propos de » à une autre relation que l'on pourrait représenter avec « en fonction de ». Dans (21), c'est « en fonction de » ce qui arrive à *my car*, élément décisif

dans un enchaînement, qu'il est possible de dire quelque chose « à propos de » l'entité *I*.

Notre hypothèse est que cette dimension « en fonction de » peut justifier le fait qu'un contenu remplit la fonction de sujet. Le référent du terme en question est particulièrement crucial dans une situation, ce qui justifie l'accentuation du SN sujet dans ce type de configuration, car c'est bien ce qui est arrivé à son référent en particulier qui détermine toute cette situation.

2.2. Passivation et propriété du référent du sujet

Cette différence entre une relation exprimable sous la forme « à propos de », ou « en fonction de », permet de rendre compte de certaines possibilités et impossibilités en ce qui concerne la passivation. La phrase (23) est acceptable alors que la passivation est incorrecte en (24) :

(23) *The valley could be marched through in less than 2 hours.*

(24) **The valley could be marched in for less than 2 hours.* [Huddleston & Pullum 2002 : 1446]

Aucun de ces deux exemples ne signifie que l'entité *the valley* est altérée par l'événement, et rien n'empêcherait le SN correspondant de devenir thème de la phrase, que ce soit dans le sens informationnel (au cas où ce référent a déjà été mentionné) ou dans le sens prédicatif (*the valley* pourrait être le propos dans les deux cas).

Les formes actives correspondantes (25) et (26) ont des sens différents:

(25) *They could march through the valley in less than 2 hours.*

(26) *They could march in the valley for less than 2 hours.*

Dans (26), *march in the valley* correspond à la localisation spatiale d'un événement dont la durée peut être calculée avec le syntagme *in for*. Il y a une simple localisation d'un état de fait. En revanche, dans (25) le processus est associé à un aboutissement exprimé par *through, in* marquant le temps qu'il faut pour atteindre l'objectif. Dans (25), l'aboutissement du processus dépend soit de l'agent (forme active) soit d'un objet qui facilite ou empêche cet aboutissement (forme passive), ce qui se confirme dans le commentaire :

If the valley could be marched through in less than 2 hours, this tells us something significant about its length and the terrain. [Huddleston & Pullum 2002 : 1446]

Dans la forme passive (23), c'est en fonction des propriétés de cet objet (longueur du chemin, nature du sol, accidents dans le terrain ...) que l'événement peut avoir lieu. Ceci permet de faire monter le constituant *the*

valley en position d'argument externe, ce qui n'est pas possible en (24) étant donné que dans ce cas, seules les propriétés de l'agent sont décisives.

En comparant avec le français, on voit que l'on peut dire « Il faut deux heures pour traverser cette vallée », ce qui signifie que le territoire en question est fait de telle sorte qu'un marcheur peut le traverser en ce laps de temps, mais pas « Il faut deux heures pour marcher dans cette vallée » car le fait de « marcher pendant deux heures » ne concerne que l'agent (et non les conditions extérieures qui peuvent faciliter ou entraver sa marche). L'endroit est donc un élément déterminant avec « traverser » mais non avec « marcher », ce qui justifie les différentes possibilités en français, et les contraintes pesant sur le passif.

De même, il semble difficile d'admettre la passivation pour :

(27) *John turned the corner.*

(28) **? The corner was turned (by John).*

Mais, si le tournant est question est impliqué dans une course, et qu'il peut constituer un objectif à atteindre, la passivation redevient acceptable :

(29) *That corner hasn't been turned yet.*

La situation d'événement confère à l'entité désignée par le SN *the corner* des propriétés particulières : c'est un élément décisif en fonction duquel la course prend un cours différent.

2.3. Thématization et point d'appui

La montée en position sujet produit une structure complexe (31) qui se différencie de l'extraposition dans (30) :

(30) *With the increasing growth of the futures market, it is likely that such problems will occur again. [BNC]*

(31) *Such problems are likely to occur again.*

La différence de construction est analysable en tant que signe d'une différence de thématization. Dans (30), l'énoncé met en relation deux contenus avec *with*. Le premier état de fait R1 < the futures market + grow > conditionne le second R2 < such problems + occur again > et en détermine le mode d'actualisation. R2 est de l'ordre du vraisemblable compte tenu des conditions représentées par R1. Cette relation entre R1 et R2 permet la formulation du commentaire *be likely* à propos de R2 en tant que bloc compact, et non pas *such problems* uniquement.

Dans Mélis 2007, l'idée a été proposée que dans une structure complexe illustrée dans (30) et (31), un état de fait E se voit attribuer une propriété P par rapport à un point de vue subjectif noté St en fonction d'un point

d'appui qui permet à cette subjectivité de formuler son appréciation. Cette subjectivité peut s'instituer elle-même en tant que garant de la modalisation (c'est en fonction de son état de connaissance que l'évaluation peut avoir lieu) mais elle peut aussi avoir explicitement recours à un élément externe afin d'étayer son évaluation. À propos d'un exemple tel que :

(32) *Many of the deals struck in this frenzied atmosphere are sure to go sour eventually, sending more companies to the brink.* [BNC]

la qualification P *be sure* portant sur l'état de fait E < many of the deals struck in this frenzied atmosphere + go sour eventually > se fonde sur certaines propriétés du référent du sujet de cette relation dans une relation glosable sous la forme : *Since some deals are struck in this frenzied atmosphere, their going sour eventually is a certainty.* C'est donc « en fonction de » certaines propriétés de ce référent (point d'appui) que la subjectivité St élabore sa qualification de l'événement E, ce qui justifie la montée du constituant qui représente ce référent.

On retrouve ce type de relation dans :

(33) *When the private firm is very large, and therefore subject to little domestic competition, and also produces in a sector sheltered from imports and foreign competition, it is quite likely to be a relatively sleepy monopolist unless it has regulators to whom it must account.* [BNC]

Le contexte indique clairement que *the private firm* est le support de certaines propriétés (*very large, subject to little domestic competition, it produces in a sector sheltered from imports and foreign competition*) qui rendent envisageable, pour la subjectivité évaluatrice St, l'état de fait E < *the private firm + be a relatively sleepy monopolist* >. C'est en fonction de ce support que E est envisagé, ce qui est corrélable avec la montée du sujet.

Dans:

(34) *Because there are fewer short than medium-sized men, a suit made to their measurements is less likely to find a buyer, and is knocked down accordingly.* [BNC]

le référent du sujet *a suit made to their measurements* est qualifié de telle sorte que, compte tenu des circonstances (*because there are fewer short than medium-sized men*), cette propriété permet de juger peu probable l'actualisation de l'événement < *a suit made to their measurements + find a buyer* >.

En revanche, dans (30), ce ne sont pas les propriétés du référent *such problems* mais l'événement R1 < *the futures market + grow* > qui conditionne l'évaluation de R2 < *such problem + occur again* > par *likely*. Ceci est corrélable avec le fait que le sujet de la subordonnée n'est pas remonté en position de sujet de phrase dans (30).

Il en va de même pour :

(35) *She was born before the turn of the century, so it is likely that her parents had been born into slavery.* [BNC]

qui met en relation un état de fait R1 < she + be born before the turn of the century > et un autre état de fait R2 < her parents + be born into slavery > sans que les propriétés du référent de *her parents* soient décisives dans l'évaluation épistémique de R2.

Il est donc possible d'établir une corrélation entre montée de constituant dans des structures complexes illustrées dans les exemples (32), (33), (34) et pertinence des propriétés du référent du constituant externalisé. L'extraposition dans (35) ou (30) coïncide avec la mise en place d'une relation entre deux relations globalisées sans prise en compte de ces propriétés.

Conclusion

Le déplacement d'un constituant en place d'argument externe, alors que son référent ne remplit pas le rôle argumental *a priori* adéquat à cette position ou qu'il n'est pas directement concerné par l'apport de prédication que constitue le prédicat, est généralement associé à l'opération de thématization. Cette notion est complexe car elle s'applique à différents niveaux (informationnel, prédicatif, syntaxique) et relève de différents domaines (syntaxe, prosodie, pragmatique, cohésion textuelle). La présente étude est une tentative de dégager une autre relation (représentée schématiquement par la locution « en fonction de ») qui permet de justifier le fait qu'un constituant se place en position sujet. Cette relation se distingue des autres aspects de la thématization, que nous présentons avec les expressions qui correspondent à des interprétations « étant acquis que » ou « à propos de ». Nous sommes en présence de trois facettes de la thématization qui se manifestent à différents niveaux : *a/* enchaînement textuel dans une progression thématique: étant acquis que X, alors < X + SV > (X étant acquis, l'état de fait E peut se formuler), *b/* niveau propositionnel: à propos de X, < X + SV > (X est le propos qui permet la construction du commentaire), *c/* niveau référentiel : en fonction de X, < X + SV > (les propriétés de X font de X un élément décisif dans une mise en relation). Si le référent X entre dans une de ces relations, le constituant qui le représente dans la phrase peut monter en position sujet.

Il existe deux points communs entre ces différents cas. D'une part, X est présenté comme un acquis à partir duquel la relation va se construire. Dans la perspective informationnelle, le thème est l'information « donnée »,

acquise, de telle sorte que l'on puisse introduire un contenu dit « nouveau ». Dans l'optique de l'organisation « propos + commentaire », le prédicat s'applique (ou pas) à un support qui le précède logiquement. La relation « en fonction de » constitue X en tant que point d'ancrage sans lequel l'état de fait en question n'a pas lieu. D'autre part, X est prédominant. L'information nouvelle ou le commentaire n'ont de sens que par rapport à ce qui est déjà établi ou par rapport à ce qui sert de propos, support de qualifications. Sur le plan référentiel, dans la relation « en fonction de », le thème dénote un élément sans lequel l'état de fait dont il est question n'est pas accessible. X est donc un contenu distingué, qui correspond à l'argument externe, terme lui-même syntaxiquement distingué dans la proposition.

Il est intéressant de noter que cette relation « en fonction de » permet de rendre compte de l'échelle d'accessibilité à la fonction sujet. Cette hiérarchie s'organise à partir d'un élément jugé crucial pour le reste de la relation. Par exemple, dans une relation agent/patient, l'agent est ce par quoi l'action est possible. Dans une relation entre un « expérient » (le siège d'une expérience psychologique) et cette expérience elle-même, l'expérient précède logiquement ce contenu. C'est à partir de la subjectivité que peut s'élaborer une pensée, un sentiment, un affect, un jugement, et non l'inverse. Dans une relation tripartite agent/patient/bénéficiaire, c'est en fonction de la relation agent/bénéficiaire qu'un objet est patient. Dans (1), l'agent est l'élément fondamental sans lequel le don ne peut pas avoir lieu. Le bénéficiaire se constitue à partir de la visée d'un agent (c'est à partir du moment où la décision de donner est prise et effective que telle entité peut être sélectionnée comme bénéficiaire). L'objet *the necklace* n'est pas en tant que tel impliqué dans une relation de don, il ne devient patient que si une relation se noue entre les deux autres arguments. L'élément décisif occupe de plein droit la position de sujet. Il est nécessaire d'utiliser le passif pour contredire cette primauté (ex.2). Dans ce cas, le second élément crucial est le bénéficiaire, qui prévaut sur le patient, et devient en conséquence plus facilement sujet (2 est plus fréquent que 3). Dans un exemple tel que (4), il y a changement de localisation du patient sous l'effet de l'action délibérée de l'agent, qui intervient comme le premier élément capital dans l'existence de l'événement (qui dépend aussi de l'existence d'un patient). La localisation ne conditionne pas ce déplacement, ce qui ne permet pas la passivation en (5).

Il serait utile d'approfondir la réflexion en s'interrogeant sur les possibilités d'articuler ces trois dimensions dans une définition cohérente de la thématisation ainsi que de développer une autre problématique quant à l'alternance des constructions d'extraposition et de montée en termes de prise en charge énonciative du contenu en question afin d'élaborer une description homogène du sémantisme de ces structures.

Bibliographie

- BIRNER, B. & WARD, G. *Peripheral Vision : Information Status and Noncanonical Word Order in English*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 1998.
- CHAFE, W. 'Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View'. Charles Li (ed.) *Subject and Topic*. New York: Academic Press, 1976 : 25-55.
- COMBETTES, B. *Pour une grammaire textuelle*. Bruxelles-Paris-Gembloux : De Boeck/Duculot, 1983.
- COMBETTES, B. « Thématization et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français ». Claude Guimier (dir.) *La Thématization dans les langues*. Actes du colloque de Caen, 9–11 octobre 1997. (Sciences pour la communication, 53). Berne : Lang, 1999 : 231-245.
- COMRIE, B. *Language Universals and Linguistic Typology*. Chicago: The University of Chicago Press, 1981.
- GIRARD, G. «La notion de sujet : une notion à définir». Jean-Marie Merle (dir.) *Le Sujet*. Bibliothèque de Faits de Langue. Gap : Ophrys, 2003 : 29-40.
- GUIMIER, C. (dir). 1999. *La Thématization dans les langues*. Actes du colloque de Caen, 9–11 octobre 1997. (Sciences pour la communication, 53). Berne : Lang, 1999.
- HUDDLESTON, R. & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : University Press, 2002.
- KHALIFA, J-C. *Syntaxe de l'anglais : Théories et pratiques de l'énoncé complexe*. Gap : Ophrys, 2004.
- KUNO, S. 'Subject, theme and the speaker's empathy : A reexamination of relativisation phenomena'. Charles Li (ed.) *Subject and Topic*. New York: Academic Press, 1976 : 417-444.
- LAMBRECHT, K. *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge: University Press, 1994.
- MELIS, G. 2002. « *Seem* et la conformité ». Journée Charles V. Les verbes modaux. Site SAES [<http://www.univ-pau.fr/saes/saes/htm>].
- Mélis, G. «Hypallage et incidence de l'adjectif épistémique dans les structures complexes en anglais contemporain ». *Anglophonia : French*

Journal of English Studies [Presses Universitaires du Mirail, Toulouse] 22
(2007) : 145-160.

PALMER, F. *Grammatical Roles and Relations*, Cambridge Textbooks in
Linguistics, Cambridge : University Press, 1994.

Strawson, P. 'Identifying reference and truth values'. *Theoria* 30 (1964) : 96-
118.